



Association des résidents  
du LAC-DES-PILES inc.

Crédit photo : Claude Leclerc



# LE PILIER

JOURNAL DE L'ASSOCIATION DES RÉSIDANTS DU LAC-DES-PILES

[www.lacdespiles.org](http://www.lacdespiles.org)

VISITEZ-NOUS!

Édition automne 2018

## Mot de la présidente

Par Joan Hamel, présidente

♪ « *Il est où le bonheur, il est où?* » ♪

Vous serez certainement tous d'accord avec moi pour dire que le bonheur, cet été, était au lac des Piles. Quel bel été! Du soleil presque mur à mur! Tellement beau et chaud que les quelques orages et pluies torrentielles furent bien appréciés. Reconnaisance de tout ce bonheur que l'eau nous procure, il m'est difficile d'ignorer l'impact des changements climatiques sur la santé humaine et environnementale, tout particulièrement sur les ressources en eau.

Nous serons confrontés de plus en plus à des épisodes de canicule. Cet été, il y a eu une augmentation significative de décès et d'hospitalisations causés par la chaleur accablante. Il y a de plus en plus d'épisodes de smog, des feux de forêt, la fonte rapide des glaciers, le réchauffement de l'eau. Il y a aussi une multiplication des bactéries, des plantes exotiques envahissantes et des algues, de plus en plus d'inondations et d'épisodes de verglas; autant d'événements pour nous convaincre d'agir maintenant pour nos enfants et nos petits-enfants. Chaque geste compte pour tenter de réduire les gaz à effet de serre (GES) et notre empreinte écologique.

La mise en œuvre du plan directeur de l'eau (PDE) nous permet de poser des gestes concrets visant certes à préserver la qualité de l'eau du lac des Piles, mais également à prendre action pour réduire l'impact des changements climatiques. Vous avez sans doute remarqué la visite de l'Escouade bleue, des techniciens de la Ville ou de la firme Hémisphère. Ces équipes travaillent à atteindre les objectifs fixés du PDE. Les propriétaires riverains présents ont été sensibilisés sur la réglementation municipale concernant la revégétalisation des bandes riveraines et la mise aux normes des installations septiques.

Votre conseil d'administration poursuit donc les travaux de mise en œuvre du PDE en concertation avec les représentants de la Ville de Shawinigan. Il reste beaucoup à faire et nous travaillerons ensemble pour protéger l'environnement du lac et préserver la qualité de l'eau.

♥ **Coup de cœur** : À tous les propriétaires qui revégétalisent leurs bandes riveraines ou qui renaturalisent tout simplement! Merci et Bravo!

☹ **Coup de griffe** : À la personne qui a commis cet acte de vandalisme, nuisible à l'environnement, sur l'île du lac des Piles, une zone naturelle protégée. Des produits goudronnés ont été déversés sur le rocher ainsi que des éclats de verre. Inadmissible et criminel!

*J'en profite pour vous souhaiter un très beau temps des Fêtes entouré de votre famille et de vos amis. Profitez bien de tous ces moments magiques que nous offre la nature.*

**Joyeuses Fêtes!**

Joan Hamel

Nous vous invitons à venir cliquer sur l'onglet « **J'aime** » pour témoigner votre intérêt pour notre page et par la suite être informés de toute nouvelle publication nous concernant.

**Association des résidents du lac des Piles**

**Suivez-nous sur notre page Facebook** où nous nous efforçons de mettre à jour des informations d'intérêt public pour les amateurs de nature et d'environnement que vous êtes ainsi que les avis de convocation, invitations aux activités, photos et articles concernant le lac des Piles.



## NOUVEAU SITE WEB DE L'ASSOCIATION



*Avez-vous visité le nouveau site web de l'Association des résidents du lac des Piles ?*

Faites-le dès maintenant !

**[www.lacdespiles.org](http://www.lacdespiles.org)**



## DERNIÈRE HEURE VENTE DE LA MARINA

Nous tenons à féliciter le groupe de propriétaires riverains qui s'est récemment porté acquéreur de la marina.

La nouvelle « **Marina du lac des Piles** » deviendra un site à l'image de la beauté et de la qualité exceptionnelle du lac des Piles.

Nous profitons de cette occasion pour remercier M. Georges Ricard pour ses loyaux services et sa disponibilité. Nous lui souhaitons une belle retraite, bien méritée!



L'assemblée générale annuelle de l'Association des résidents du lac des Piles a eu lieu le dimanche 8 juillet 2018 au Centre communautaire Chanoine-Langevin du secteur Ste-Flore. Quarante-huit (48) membres de notre association ont participé à ce rendez-vous annuel.

Notre présidente, Mme Joan Hamel, a fait un résumé des principales activités tenues et des dossiers prioritaires traités en 2017-2018 :

- Rencontres du CA;
- Publications du Pilier;
- Mise à jour du nouveau site WEB;
- Travaux du Regroupement Québécois des Propriétaires Riverains (RQPR);
- Travaux du Regroupement des Associations de Cours d'eau et de Lacs de Shawinigan (RACELS);
- Plan directeur de l'eau de la Ville de Shawinigan;
- Travaux du Comité environnement de notre Association;
- Suivi budgétaire;
- Classification et conformité des installations septiques;
- Aménagement de la bande riveraine.
- Etc.

Les deux conseillers municipaux représentant le secteur du lac des Piles ont assisté à notre AGA. Mme Nancy Déziel (secteur Ste-Flore et St-Jean-des-Piles) de même que M. Claude Grenier (secteur St-Gérard) ont pris la parole pour réaffirmer les intentions de la Ville dans le contexte de la mise en oeuvre du Plan Directeur de l'Eau (PDE). De plus, M. Yan Boissonneault (chercheur UQTR) et Mme Élyse Ménard (responsable des permis et urbanisme à la Ville) ont fait part des actions concrètes découlant de l'application du PDE. La qualité de l'eau du lac fera l'objet d'un suivi régulier par les inspecteurs de la Ville qui réaliseront différents échantillonnages à chaque année. Nous avons la chance d'avoir une qualité d'eau exceptionnelle, mais il faut dès maintenant prendre des mesures afin de préserver cette richesse collective. Les principales menaces sont le déboisement en périphérie et en bordure du lac, l'étalement urbain, la pollution reliée aux activités humaines, le fonctionnement

Par Claude Leclerc, Secrétaire

d'installations septiques inefficaces, la construction de routes etc.

À la période de questions, différents sujets ont été abordés. Le lavage des coques de bateaux a suscité de nombreux commentaires. Le lavage sera obligatoire pour le début de la prochaine saison. Les bateaux en provenance de l'extérieur devront être nettoyés afin de prévenir l'infiltration d'espèces envahissantes. Un certificat d'usager sera émis

aux propriétaires qui auront fait laver leur embarcation avant la mise à l'eau. Les membres demandent à la Ville de ne pas obliger le lavage pour les embarcations qui demeurent au Lac et qui sont remisées sur place en hiver. Un compromis en ce sens est possible.

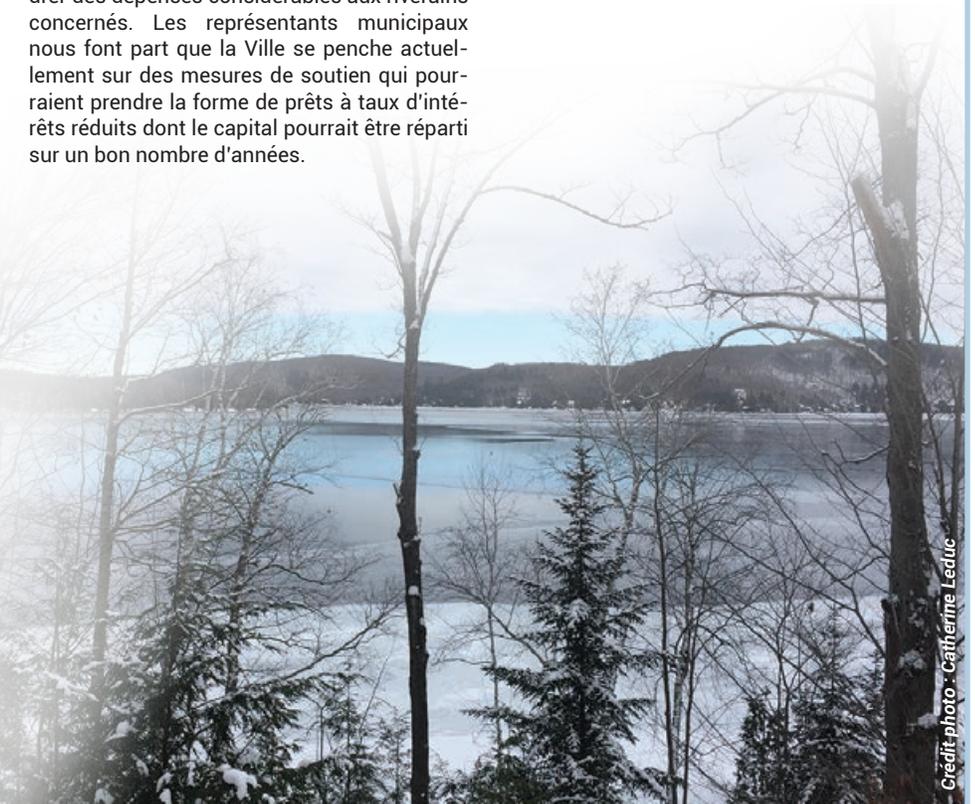
L'entretien des routes a également fait l'objet de quelques commentaires. Des améliorations sont souhaitées sur les différents tronçons qui ceinturent le lac. Les conseillers municipaux en ont pris bonne note. La gestion des conteneurs à déchets a aussi été abordée. Une demande a été faite afin de faire la collecte des ordures deux fois par semaine en période estivale.

Les membres de l'Association ont répété leur demande concernant une forme d'aide financière qui pourrait s'appliquer dans l'application des nombreuses mesures visant la protection de l'eau potable. La mise aux normes des installations septiques pourrait à elle seule engendrer des dépenses considérables aux riverains concernés. Les représentants municipaux nous font part que la Ville se penche actuellement sur des mesures de soutien qui pourraient prendre la forme de prêts à taux d'intérêts réduits dont le capital pourrait être réparti sur un bon nombre d'années.

La protection de l'île est un sujet qui préoccupe de nombreux résidents. On constate une augmentation des visiteurs qui font une halte ou un séjour sur l'île. Des feux de camp ont été signalés et des résidus ou déchets sont parfois laissés sur place. Une demande est faite concernant la possibilité d'améliorer l'affichage afin que les visiteurs soient avisés que l'île est une aire de protection et que les séjours y sont interdits.

Finalement, le nouveau Comité exécutif a été formé pour l'année 2018-2019. Trois postes étaient vacants et une élection a permis de les combler pour un mandat de deux ans. Mme Joan Hamel a été réélue et deux nouveaux membres rejoignent le CA soit Messieurs Christian Carrier et Marc Dontigny. Bienvenue à ces deux nouveaux bénévoles. Les autres membres actifs du CA sont MM. Pierre Marchand, Claude Leclerc, Guy Pilon et Normand Ayotte qui poursuivent leur mandat pour une autre année. M. Normand Ayotte avait motivé son absence à l'AGA pour des motifs personnels mais son poste n'était pas en élection.

L'Assemblée générale s'est terminée à 13h00 et chacun des participants a pu rentrer à la maison avec un ensemble de produits d'entretien ménager sans phosphates et biodégradables. L'Association était heureuse d'offrir à chacun cette marque d'appréciation qui s'inscrit directement dans notre mandat de tout mettre en oeuvre pour préserver la qualité de notre eau. Ces produits sont en vente libre dans différents commerces de la région. Nous encourageons les riverains à utiliser ces produits qui sont davantage respectueux de l'environnement.



## UN PRIX DE CONSOLATION

Par Pierre Marchand

Trésorier

Comme vous le savez sans doute déjà, la Ville de Shawinigan doit faire l'inspection de toutes les fosses septiques des résidents du lac des Piles cet automne et l'an prochain. Il est donc fort possible que plusieurs d'entre nous auront à faire d'importants investissements pour se conformer à la nouvelle réglementation qui devrait être beaucoup plus rigoureusement respectée cette fois-ci. Du moins, c'est ce que la Ville s'engage à faire.

### UNE LOUABLE INITIATIVE

Les dirigeants de la Ville de Shawinigan réalisent que plusieurs résidents devront investir des sommes importantes pour se mettre aux normes d'installations d'assainissement des eaux usées résidentielles. Ils ont donc accepté d'examiner la possibilité d'aider financièrement les résidents qui en feront la demande. Cette aide prendrait la forme d'un prêt à faible taux d'intérêt qui pourrait être remboursé sur une longue période.

Des renseignements plus précis seront fournis par la Ville en temps et lieu.

### UN CRÉDIT D'IMPÔT PROVINCIAL IMPORTANT

Le gouvernement provincial accorde un crédit d'impôt de 20% pour la mise aux normes d'installations d'assainissement des eaux usées résidentielles.

Pour obtenir ce crédit d'impôt, il faudra compléter un formulaire (TP-1029.AE) et en faire compléter un autre par l'entrepreneur qualifié qui

aura réalisé les travaux (TP-1029.AE.A)

Tous les détails relatifs à ce crédit d'impôt sont disponibles sur le site de Revenu Québec

Voici un résumé des principales conditions.

### QUI PEUT RÉCLAMER LE CRÉDIT?

Pour réclamer le crédit, il faut être résident du Québec et être propriétaire ou copropriétaire de l'habitation admissible au moment où les dépenses ont été engagées.

De plus, l'habitation doit être le lieu principal de résidence au moment où les dépenses ont été engagées. Dans le cas d'un chalet, il doit être habitable à l'année et normalement occupé par le propriétaire.

### PÉRIODE DE RÉALISATION DES TRAVAUX

Les coûts admissibles sont bien précisés sur le formulaire TP-1029.AE et ils doivent avoir été encourus à la suite d'une entente conclue avec un entrepreneur qualifié entre le 1<sup>er</sup> avril 2017 et le 1<sup>er</sup> avril 2022.

### MONTANT MAXIMAL DU CRÉDIT

Le montant maximal qui peut être accordé est de 5500\$ par habitation admissible.

### CALCUL DU CRÉDIT DE 20%

Le crédit se calcule sur le total des coûts des travaux qui excèdent 2500\$

Les coûts admissibles sont constitués du coût du permis, du coût des travaux effectués par un

entrepreneur qualifié et du coût de biens ayant été achetés chez des commerçants qui ne sont pas les entrepreneurs qui ont fait les travaux.

Par exemple, si le coût total des travaux est de 15000\$, le crédit sera de 2500\$ calculé comme suit :  $15000 - 2500 = 12500 \times 20\% = 2500$ .

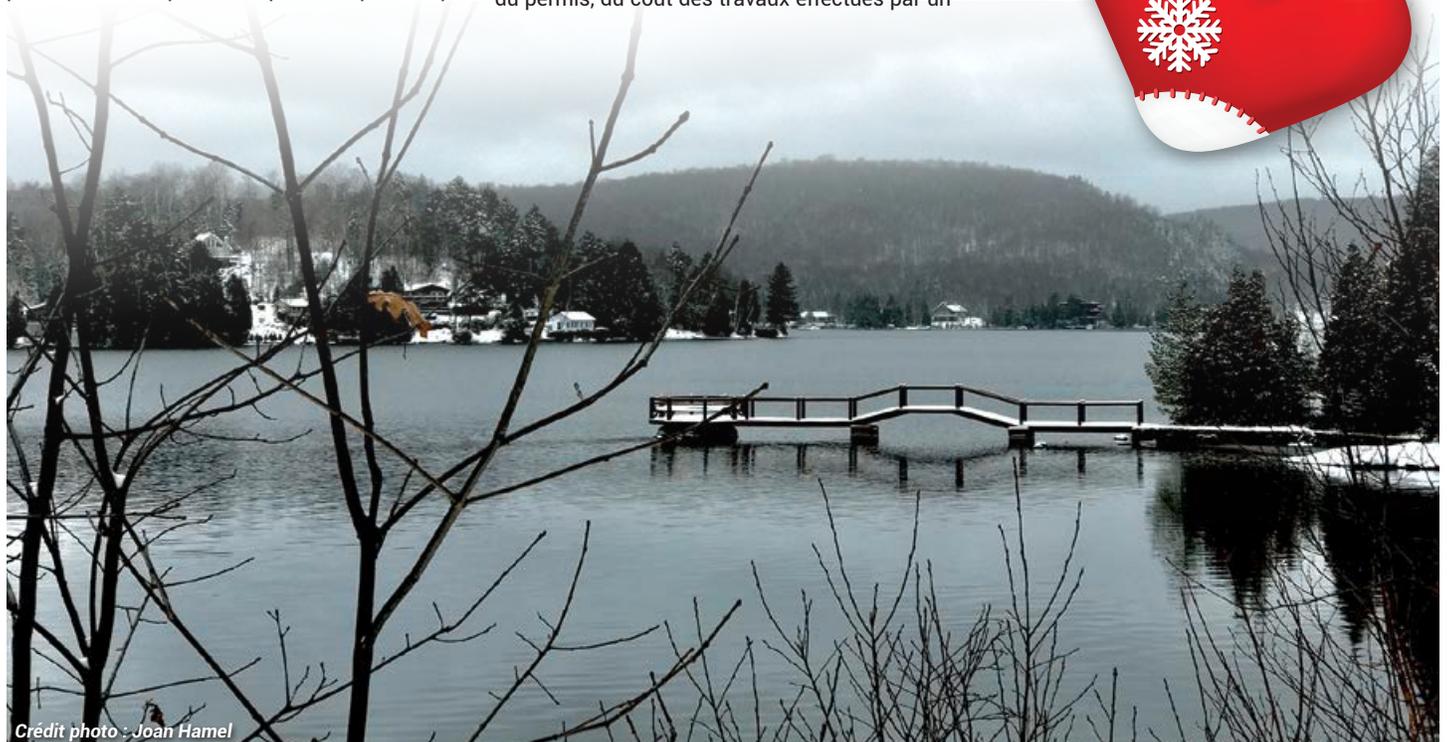
### AUTRES RENSEIGNEMENTS

Tous les renseignements relatifs à ce crédit se trouvent à la page 6 du formulaire TP-1029.AE et il sera important de le consulter lors de la planification des travaux, pour éviter toute mauvaise surprise. Voici le lien :

<https://www.revenuquebec.ca/en/online-services/forms-and-publications/current-details/tp-1029.ae/v/>

En allant sur le site de la Ville, on peut également avoir de l'information pertinente. Voici le lien pour s'y rendre :

[http://www.shawinigan.ca/Citoyens/credit-d-impot-disponible\\_259.html](http://www.shawinigan.ca/Citoyens/credit-d-impot-disponible_259.html)





## UNE TEMPÊTE EN NOVEMBRE

Par Catherine Leduc

Directrice des communications

Plus d'une centaine de résidents ont été privés d'électricité pendant plusieurs jours suite à la tempête du 27 novembre dernier.

Merci aux équipes d'Hydro-Québec qui ont été dépêchées sur les lieux pour rétablir la situation dans des conditions difficiles.

Je joins quelques images du chemin Laperrière (secteur Ste-Flore), et de ses arbres pliés sous le poids de la neige le rendant inaccessible sur plus de trois kilomètres.

Les photos de la tempête ont été prises par Brigitte Binet.



## FIEZ-VOUS À L'ÉCOLOGO



Par Catherine Leduc

Directrice des communications

À l'assemblée générale de juillet dernier, nous avons offert à tous les membres présents un ensemble-cadeau contenant des produits ménagers de la marque Biovert.

C'est grâce à une commandite de l'entreprise québécoise que nous avons pu vous offrir un paquet comprenant : du liquide à vaisselle au format de 700 ml, un paquet de 30 pastilles pour le lave-vaisselle, un nettoyeur tout-usage au format de 715 ml et un savon à lessive au format de 1,4 L de la marque québécoise Biovert.

Les produits Biovert ont reçu la certification ÉcoLogo. Cette certification, également surnommée Choix environnemental, est l'une des plus sûres en Amérique du Nord. Ainsi, opter pour des produits affichant l'ÉcoLogo, c'est avoir l'assurance qu'on utilise des produits qui respectent des normes environnementales très strictes tant sur le plan de leur fabrication que de leur performance et de leurs répercussions sur la santé et la nature.

Le marché actuel regorgeant d'allégations écologiques trompeuses, cette garantie est bienvenue pour le consommateur averti. Notre choix s'est arrêté sur Biovert parce qu'en plus d'avoir la certification ÉcoLogo, il s'agit d'un fabricant québécois. Les entreprises québécoises de produits ménagers certifiés ÉcoLogo se font encore rares sur le marché. Parmi les bons choix possibles, et surtout faciles à trouver dans les marchés d'alimentation et les grandes surfaces, il y a les produits Attitude, également québécois.



## SUIVI DU PLAN DIRECTEUR

Par Matthieu Beaumont, collaboration spéciale

comité environnement

### Mise en œuvre du Plan directeur du lac des Piles

Au cours de l'été, les premières actions du plan directeur du lac des Piles ont été initiées par la Ville. Ces actions découlent du document *Enjeux / Objectifs et Cibles / Plan d'action* consultable sur le portail internet de la Ville au [http://www.shawinigan.ca/Citoyens/lac-des-piles\\_205.html](http://www.shawinigan.ca/Citoyens/lac-des-piles_205.html). Sur ce portail, le document Portrait-diagnostic ayant permis d'établir le plan d'action est également consultable.

Les étapes de mise en œuvre du plan directeur sont présentées sous forme de fiches qui prévoient des actions ciblées par enjeu. Les enjeux sont :

1-	le maintien de la qualité de l'eau et des usages;
2-	la gestion durable de l'approvisionnement en eau potable;
3-	la cohabitation des usages et différentes activités nautiques;
4-	la conservation des milieux naturels et des paysages.

Les actions qui ont été réalisées en priorité par la Ville cet été sont la mise à jour de l'inventaire des installations septiques, la mise à jour de l'inventaire des bandes riveraines, la caractérisation approfondie des chemins publics, privés et forestiers ainsi que la mise en place du nettoyage obligatoire des embarcations de plaisance avant leur entrée sur le lac des Piles.

Un plan directeur constitue un processus itératif à court, moyen et long terme dont les différents livrables doivent être mis à jour au fur et à mesure de l'état d'avancement des actions. Le succès de la mise en œuvre du plan directeur est basé sur une vision commune partagée par la communauté. En ce sens, chacun des acteurs concernés par l'état de santé du lac des Piles, que ce soit l'association, ses membres, les résidents, les villégiateurs ou les gestionnaires de la Ville, est partie prenante de ce projet visant une *gestion responsable et une utilisation durable de la ressource en eau*.

### Mise en conformité des installations septiques

En vertu du Règlement Q-2, r. 22 de la *Loi sur la Qualité de l'environnement*, toute municipalité est responsable de la mise aux normes des installations septiques autonomes. Dans le cadre de la mise en œuvre du plan directeur du lac des Piles, la Ville a donc mandaté la firme Groupe Hémisphères afin de réaliser un portrait de l'assainissement et de la conformité des installations à l'échelle du bassin versant, d'évaluer la performance des systèmes (apports en éléments nutritifs, mobilité du phosphore) et d'élaborer un plan correcteur visant la mise à niveau. Toutes les installations ont été visitées vers la fin de l'été et la caractérisation est en voie d'être complétée. Un document d'information détaillé sur la méthodologie utilisée est disponible sur le portail internet de la Ville à l'adresse suivante : [http://www.shawinigan.ca/Citoyens/lac-des-piles\\_205.html](http://www.shawinigan.ca/Citoyens/lac-des-piles_205.html). Selon l'état de la situation, un plan global de mise à niveau des installations devrait nécessairement être accompagné de ressources techniques et financières permettant d'aider les propriétaires durant le processus de mise aux normes. Ce dossier représentera sûrement beaucoup de travail pour votre association au cours des prochaines années.

### Gestion des eaux de ruissellement et adaptation au changement climatique

La grande qualité de l'eau du lac des Piles repose principalement sur le ratio important entre sa superficie et celui de son bassin versant (24%) ainsi que par l'apport important des eaux souterraines. Étant enclavé dans le piedmont des Laurentides, les pentes de son bassin versant sont parfois très élevées. Près de 15% de la superficie du bassin versant représente des pentes de plus de 40%. Cette caractéristique le rend très vulnérable à l'apport excessif de sédiments lors d'épisodes de pluies abondantes notamment dans les secteurs plus anthropiques. Avec le changement climatique qui modifie les régimes pluviométriques, ces épisodes seront plus fréquents et plus concentrés, ce qui risque d'avoir des impacts majeurs sur la gestion des eaux de ruissellement, les infrastructures historiquement mises en place et sur la qualité de l'eau du lac. Dans cette perspective, l'association souhaite collaborer avec les résidents, les associations de chemins privés et la Ville afin d'évaluer le potentiel de diverses mesures d'adaptation à la gestion des eaux de ruissellement en fonction du climat futur. La caractérisation approfondie des chemins publics, privés et chemins forestiers réalisée par la Ville servira de base afin de développer un plan de mesures correctrices et d'entretien. L'association déposera sous peu une demande de financement à Environnement Canada afin de mener à bien ce projet.

## Pour devenir membre de l'association:

40 \$ pour adhésion par la poste ou 35 \$ pour adhésion par courrier électronique,  
casier postal 10 201, Grand-Mère, G9T 5L3 ou par courrier électronique info@lacadespiles.org

## Merci à nos commanditaires

### Marina Prévost: 819 533-2449

Dépanneur, essence et remisage. Babillard de l'association disponible pour les membres.



Dernièrement, avez-vous pensé vendre votre propriété ?  
Si oui combien vaut-elle ?  
Estimation gratuite.

**RE/MAX** Équipe Serge Laroche  
Agent Immobilier Affilié,  
RE/MAX DE FRANCHEVILLE INC.,  
819-537-5000

\*Sur la photo, il y a Serge Laroche et Linda Gauthier.

Pour le meilleur et pour longtemps  
[www.gerardmilette.com](http://www.gerardmilette.com)

1745, boul. Trudel Est, St-Boniface (Québec) G0X 2L0  
T : 819 535-3325 F : 819 535-0002

**GÉRARD MILETTE**   
MANUFACTURIER DE PORTES ET FENÊTRES



Distributeur exclusif des produits Correctcraft au Québec

124, rue Authier, St-Alphonse-de-Granby  
À 40 min. du Pont Champlain (Sortie 68 Autoroute 10)  
Téléphone : 450 777-1101 / [simon@sgsportmarine.com](mailto:simon@sgsportmarine.com)  
[www.sgsportmarine.com](http://www.sgsportmarine.com)



**Desjardins**  
Caisse de la  
Vallée-du-Saint-Maurice

*fier partenaire  
de notre communauté !*



**Michel Angers**  
Maire de Shawinigan

VILLE DE  
**SHAWINIGAN**

550, avenue de l'Hôtel-de-Ville  
CP 400  
Shawinigan Qc G9N 6V3  
Téléphone : 819 536-7200  
[www.shawinigan.ca](http://www.shawinigan.ca)



**PEPINIERE  
DU PARC**

Renée Soucy, associée  
Conceptrice et responsable de l'aménagement paysager  
[reneesoucy@pepiniereduparc.com](mailto:reneesoucy@pepiniereduparc.com)

819-532-2068  
[www.pepiniereduparc.com](http://www.pepiniereduparc.com)

1311 ch St-Joseph, St-Mathieu-du-Parc, G0X 1N0



Patrick Ladouceur

5401, 35<sup>e</sup> Rue  
Grand-Mère, Qc  
G9T 3N5

Info & Réservation : **819 533.4555**  
Télécopieur : **819 533.3959**  
Courriel : [golfsteflore@cgocable.ca](mailto:golfsteflore@cgocable.ca)

**LES Quais**  
TRADITIONNELS

850, 2<sup>e</sup> Avenue  
Grand-Mère (Québec) G9T 2X5  
Tél. : 819 538-0880  
Cell. : 819 698-5154  
[quais.traditionnels@gmail.com](mailto:quais.traditionnels@gmail.com)  
[www.quaistraditionnels.com](http://www.quaistraditionnels.com)

**DANIEL ST-PIERRE**  
PROPRIÉTAIRE

**LE SPECIALISTE**

- Freins
- Silencieux
- Suspension
- Direction
- Injection - Mise au point
- Air climatisé - Chauffage
- Pneus
- Entretien préventif
- Antirouille
- Entretien système de surveillance pression des pneus

**GARAGE STE-FLORE 1999 INC.**  
3320 - 50<sup>ième</sup> Avenue  
Grand-Mère, QC  
G9T 1A3

**Guy Tessier & Josée Durocher**  
Propriétaires

TÉL. : (819) 538-2011 • Fax : (819) 538-1466

multi-  
énergie  
best

7975, boulevard des Forges  
Trois-Rivières (Québec)  
G8Y 1Z5  
Tél.: 819-378-6677  
Téléco.: 819-378-6561  
[info@multi-energie-best.com](mailto:info@multi-energie-best.com)

une  
approche globale

MÉCANIQUE | TECHNOLOGIES | MAINTENANCE | ÉNERGIES

excavations  
**R.M.G., INC.**

René Ricard  
PRÉSIDENT  
(819) 538-8265

RDD: 2200-4253-51

Tél.: (819) **538-2282**  
Cell.: (819) **536-9008**  
Fax: (819) **538-6272**

3389, 4<sup>e</sup> Rue, Grand-Mère  
(Québec) G9T 5K5

- Excavation: industrielle, commerciale et résidentielle
- Location de machinerie lourde • Travaux forestiers

**SUBWAY**

Soyez prudents !

**Vous êtes en affaires?**

Vous voulez élargir ou consolider  
votre clientèle?

Vous voulez rejoindre directement nos lecteurs?

▶ Rien de plus simple! ◀

Des espaces publicitaires sont disponibles  
dans Le Pilier

Contactez-nous : [journal.pilier@lacadespiles.org](mailto:journal.pilier@lacadespiles.org)

**MERCI**  
à nos commanditaires !